

"DEFENSE" protocole d'accord "EDUCATION NATIONALE"

- 3 -

Le protocole d'accord passé entre le Ministre de l'Education Nationale, Alain Savary, et le Ministre de la Défense, Charles Hernu, suscite l'inquiétude alors que ce texte est encore peu connu.

Nous avons reçu plusieurs envois sur cette question et nous pensons y donner suite, de façon à la fois informative et critique, en publiant

- les références de ce texte
- l'essentiel d'un tract édité par un collectif national
- un article extrait de l'hebdomadaire "Télérama"
- une lettre ouverte aux ministres de la Défense et de l'Education Nationale rédigée par un groupe d'enseignants en stage de formation continuée.

Le protocole d'accord a été signé le 23 septembre 1982 et le texte, ainsi qu'un extrait du discours du ministre de l'Education Nationale, a été publié dans le B.O. de l'Education Nationale portant le numéro 35 -supplément- daté du 7 octobre 1982 aux pages 3349 à 3353.

L'article ci-dessous a paru dans l'hebdomadaire "TELERAMA" numéro 1727 du 19 au 25 février 1983

La gauche pacifiste plus militariste que les militaires ? Ce serait là l'un de ces paradoxes dont aime se nourrir l'histoire. Fini le temps de la condamnation de l'arme nucléaire. Oubliée la promesse d'un service militaire à six mois. Strictement interdits, les « comités de soldats » que l'on soutenait avant le 10 mai. Le temps du réalisme arrive avec l'exercice du pouvoir. Il faut être responsable.

Si certaines manifestations de ce « réalisme » peuvent s'expliquer, se comprendre (la fermeté de François Mitterrand face aux SS 20 soviétiques, par exemple), on peut s'étonner de l'excès de zèle du ministre de la Dé-

fense. En fier héritier des soldats de l'An II, Charles Hernu rêve d'une véritable armée « populaire », dans les deux sens du mot, qui soit l'expression de la Nation tout entière. Si les intentions peuvent être légitimes, les moyens employés le sont moins. Dès le mois de juillet 1981, il déclarait : « Les mesures à prendre sont d'abord d'information et de communication (...) On ne peut pas tout demander aux officiers et sous-officiers, qui font un travail énorme. Il faut arriver à l'armée préparé, et préparé par l'école, le lycée et l'Université. Il faut une symbiose avec l'Education Nationale » (Le Monde, 11-7-81).

L'école antichambre de la caserne... Paroles en l'air ? On voudrait le croire.

Mais Charles Hernu est un homme d'action. Le 23 septembre dernier, un protocole d'accord a ainsi été signé entre l'Education Nationale et le ministère de la Défense. Principe général : « La mission de l'Education Nationale est d'assurer sous la conduite des maîtres et des professeurs une éducation globale visant à former de futurs citoyens responsables, prêts à contribuer au développement et au rayonnement de leur pays. » Concrètement, cette « mission » devra se traduire par des « mesures permettant d'assurer une meilleure information des personnels enseignants et non-enseignants de l'Education Nationale sur les grands problèmes de la Défense », et à des « modalités permettant un contact direct, dans les unités, avec les militaires du contingent ou d'active ». Voilà pour les maîtres.

Et les élèves ? « Dans le droit fil des directives gouvernementales, le ministre de l'Education Nationale et le ministre de la Défense s'efforceront d'améliorer l'information des jeunes gens et des jeunes filles sur les nécessités de la Défense et la finalité du service national ». Pour être encore plus précis, « les actions permettant aux élèves, dans le cadre des activités éducatives (c'est moi qui souligne) d'obtenir une information directe, dans les unités, sur la vie des armées ou d'entrer en contact avec des militaires du contingent ou d'active, seront développées ».

Sous le titre « activités d'enseignement », il est décidé que « les deux ministères entameront une réflexion sur les différents domaines qui, au sein des activités scolaires ou éducatives, peuvent concourir au développement de l'esprit de défense, au-delà de la simple connaissance des événements et activités militaires » (avez-vous bien lu ?) Enfin, pour faire bonne mesure, « les deux ministères développeront leur collaboration dans le domaine des activités physiques et sportives ».

Je poserai cette seule question : quelle aurait été la réaction de la gauche si un tel texte avait été signé sous M. Giscard d'Estaing ?

Quant à ceux qui ne verraient pas bien les implications concrètes de cet accord, je leur donnerai un seul exemple. Il est, d'ailleurs, gracieusement fourni par Charles Hernu lui-même. Le 22 mai dernier, à Villeurbanne, il annonçait qu'une commission mixte composée de représentants de la Défense et de l'Education Nationale avait été constituée, afin que « l'on cesse de voir, dans certains manuels scolaires, des passages scandaleusement antimilitaristes » (Le Monde, 25-5-82). Allez, Boris Vian, Jacques Prévert, et quelques autres, dehors ! Arrêtez de souiller notre belle jeunesse, qui aspire à être « responsable » !

J'aimerais m'éveiller d'un mauvais rêve.
Alain Remond

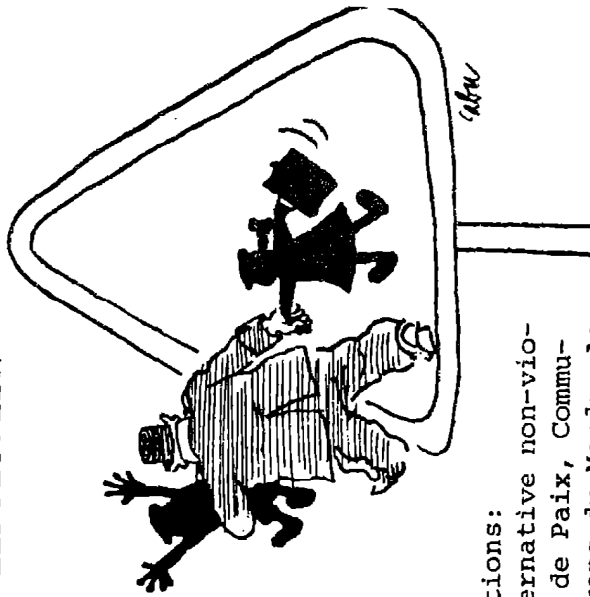
PAS D'ARMÉE A L'ÉCOLE !

Les grandes manœuvres sont déclenchées pour transformer les enseignants en moniteurs d'une aberrante préparation militaire et les enfants, dès leur plus jeune âge, en bons petits soldats dociles, futur chair à canon.

Quelle symbiose peut-il exister entre l'institution militaire dont le but est d'obtenir de l'individu sa démission d'homme et son obéissance aveugle, et l'Ecole dont le rôle est, tout au contraire, de favoriser l'autonomie et la responsabilité humaine en éveillant l'esprit critique ?

Nous appelons tous les PARENTS, ENSEIGNANTS, ELEVES..., à nous rejoindre pour :

- FAIRE ABROGER SANS CONDITION LE PROTOCOLE D'ACCORD HERNU-SAVARY.
- ARRETER LA MILITARISATION DE L'ENFANCE ET DE L'ENSEIGNEMENT.
- BATIR UNE VERITABLE PEDAGOGIE DE LA PAIX ET DE L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES.



Texte et dessin sont extraits d'un tract diffusé par un collectif auquel ont adhéré

à ce jour les organisations :

Mouvement pour une alternative non-violente, Ecole Instrument de Paix, Communauté de l'Arche, Citoyens du Monde, Association Internationale du Livre de la Paix, Femmes pour la Paix, Libre Pensée, Mouvement des Objecteurs de Conscience, Union Pacifiste de France, Union des Anarchistes, Editions Avis de Recherche, Association d'Information Ecologique, APRI, les Amis de Louis Lecoin, Fédération Anarchiste, Jan, Objection, UTCL, etc.etc...

« Il faut arriver à l'armée préparés, et préparés par l'école, le lycée et l'Université. Il faut une symbiose avec l'Education nationale. »

Charles Hernu,
Ministre de la Défense
(« Le Monde » 11/7/81)

C'est dans ce but qu'un protocole d'accord a été signé, le 23/7/82, entre le ministre de la Défense et celui de l'Education nationale.

Ce protocole d'accord prévoit, entre autres, « L'ETABLISSEMENT DE RELATIONS REGULIERES » entre l'armée et l'école, y compris par un « CONTACT DIRECT DANS LES UNITES, AVEC LES MILITAIRES »... des « ACTIONS PERMETTANT AUX ELEVES, DANS LE CADRE DES ACTIVITES EDUCATIVES, D'OBTENIR UNE FORMATION DIRECTE DANS LES UNITES, SUR LA VIE DES ARMEES, OU D'ENTRER EN CONTACT AVEC DES MILITAIRES »... « D'AMELIORER L'INFORMATION DES JEUNES GENS ET DES JEUNES FILLES SUR LES NECESSITES DE LA DEFENSE ET LA FINALITE DU SERVICE NATIONAL ». (Extraits du texte officiel.)

Il s'agit, ni plus ni moins, en faisant pénétrer l'armée dans les établissements scolaires, de les transformer en antichambres des casernes.

Pour parfaire le conditionnement des enfants et des élèves, une commission mixte, composée de représentants du Ministère de la Défense et du Ministère de l'Education nationale, a été constituée « AFIN QUE L'ON CESSE DE VOIR, DANS CERTAINS MANUELS SCOLAIRES, DES PASSAGES SCANDALEUSEMENT ANTIMILITARISTES » (Charles Hernu, *Le Monde*, mai 1982)

Tout est en place pour gommer des pans entiers de notre Histoire, censurer des auteurs ou les retirer des programmes, et bâtir ainsi un enseignement aux ordres de l'armée.

LETTRE OUVERTE aux ministres de la défense et de l'éducation

Du 24 janvier au 11 février a eu lieu à l'Ecole Normale de Colmar un stage de formation continuée intitulé "COMMENT SENSIBILISER LES ENFANTS AUX PROBLEMES DES DROITS DE L'HOMME". Les enseignants participant à ce stage ont rédigé une lettre ouverte aux ministres de la Défense et de l'Education Nationale à propos du protocole d'accord du 23.09.1982.

objet: Protocole d'accord du 23 septembre 1982

Messieurs les ministres,

Dans le cadre d'un stage de formation continue sur le thème de la sensibilisation des enfants aux problèmes des droits de l'homme, nous nous sommes intéressés au protocole d'accord du 23 septembre 1982 entre le ministère de l'Education Nationale et celui de la Défense.

Pour sensibiliser les enfants aux problèmes des droits de l'homme, il nous semble nécessaire de développer une vraie pédagogie de la paix dont les fondements sont:

- le sens du respect (des autres, des différences)
- l'attitude démocratique
- le sens des responsabilités
- le jugement critique, le dialogue
- l'autonomie
- l'aptitude à maîtriser la peur (qui est source de conflits)
- le sens de la relativité.

Par conséquent, nous, signataires de la présente lettre, pensons que "la collaboration entre le Ministère de la Défense et le Ministère de l'Education Nationale" est en profonde contradiction avec nos options pédagogiques et avec "l'ambition de former des citoyens responsables".

C'est pourquoi nous condamnons vivement ce protocole d'accord et nous affirmons notre détermination à refuser toute ingérence de l'armée et de son idéologie dans nos classes.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

Fait à Colmar le 11 février 1983

suivent 18 signatures

LA POSITION I.C.E.M.

Les enfants, les adolescents ont, entre autres droits fondamentaux, celui de ne pas être endoctrinés. Cette affirmation ne relève pas d'un esthétisme idéologique qui pèserait peu face aux réalités de l'heure. Elle est au contraire profondément réaliste et il y va de notre survie. Elle ne souffre de ce fait aucun compromis.

La Charte du Mouvement Ecole Moderne est claire sur ce point:

"Nous sommes opposés à tout endoctrinement. Nous ne prétendons pas définir d'avance ce que sera l'enfant que nous éduquons; nous ne le préparons pas à servir et à continuer le monde d'aujourd'hui mais à construire la société qui garantira au mieux son épanouisse-

ment. Nous nous refusons à plier son esprit à un dogme infaillible et préétabli quel qu'il soit. Nous nous appliquons à faire des élèves des adultes conscients et responsables qui bâtiront un monde d'où seront proscrits la guerre, le racisme et toutes les formes de discrimination et d'exploitation de l'homme."

Aussi ne pouvons-nous que considérer comme une erreur le geste du ministre de l'Education Nationale se rendant à bord d'un bâtiment militaire en septembre dernier pour signer avec le ministre des armées un protocole d'accord instituant une commission permanente de travail entre les deux ministères, commission chargée, selon le Premier Ministre lui-même, de "mettre au point le contenu d'une formation qui doit être intégrée aux programmes scolaires" Ce qui nous paraît tout aussi grave, c'est que l'on envisage d'associer l'armée à l'école pour une éducation civique de la jeunesse et que l'on englobe dans cette éducation civique une préparation morale à l'acceptation du service armé.

Pour nous, l'éducation civique a pour unique but de former des citoyens conscients et libres de leurs choix. Nous ne voulons faire des enfants qui nous sont congédiés ni des militaristes, ni des anti-militaristes. Nous ne voulons pas les prédéterminer à être de bons soldats ou des objecteurs. Nous voulons qu'ayant fait en situations réelles l'apprentissage des responsabilités et des rapports sociaux, ils puissent se déterminer librement sur les options politiques des peuples et sur la nature de leurs engagements individuels pour ou contre ces options, lorsqu'ils seront amenés à le faire.

extrait d'un article de Guy Champagne paru dans
le numéro 7 de L'EDUCATEUR, revue de l'I.C.E.M.
daté du 15 janvier 1983



JOURNAUX D'APRES-CLASSE

Dans cette livraison de C.P.E., le JOURNAL D'APRES CLASSE de Michel GERY est donné à la page 14.

Dans la livraison 104/105, il y avait un autre JOURNAL D'APRES CLASSE, celui de Richard SCHUBNEL. A ce sujet Michel GERY nous a écrit:

"Je ne compte pas engager avec mon contradicteur une polémique qui ne pourrait qu'être inutile tant il saute aux yeux que pour juger des choses nous n'usons pas du même système de coordonnées.

"Je tiens cependant à corriger une de mes phrases parues dans un numéro précédent et qui avait été totalement déformée (par certainement une faute de transcription). Il fallait lire: "L'improvisation est la meilleure pédagogie car ce n'est plus de la pédagogie" et non "pédégogie" mot certes amusant pour les amateurs d'ambiguïtés, mais que jusque là je ne connaissais pas."

Nous reconnaissons volontiers qu'il y a de nombreuses fautes de frappe dans C.P.E.: que lecteurs et auteurs veuillent bien nous en excuser mais nous travaillons à la frappe du bulletin au terme de journées parfois longues et difficiles.